

UNIVERSITE POPULAIRE DE PERMACULTURE

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

DU 30 NOVEMBRE 2019



Personnes présentes à jour de cotisation :

Alexandre Lamarque, Nadine Le Moing, Naoual Berggou, Gregory Leveau, Marc Zischka, Benoit Ingelaere, Rémi Algis, Susan Kutner, Philippe Deregél, Daniel Vivas, Yann Sourbier, Sacha Guégan

Sympathisants présents tout ou partie de la journée, non membres :

Thibault Ségur, Philippe Boutin, David, Mohammed

Pouvoirs donnés :

Doriane Lapiere à Philippe Deregél
Marion Eriksson à Sacha Guégan
Sylvie Taboile à Sacha Guégan
Claire Barthélémy à Yann Sourbier
Agathe Roubaud à Daniel Vivas
Marylène Derrien à Naoual Berggou

La séance ouvre à 10h.

Approbation du PV de l'AG 2018

Contre: 0 Abstentions : 4 Pour : 14 voix

Rapport Moral

Merci d'être venu soutenir le bien commun que représente la transmission de la permaculture en France.

Bon, on ne sait plus bien comment passe les années... alors maintenant on est recalé... une année de $12 + 9 = 21$ mois vient de s'écouler. Désormais on fera le bilan de notre association du 1 octobre au 30 septembre de l'année suivante.

Donc depuis un an, l'UPP a poursuivi les objectifs fixés l'an dernier :

- Référencer et mettre en liens différents lieux de formation et formateurs garantissant autant la diversité et la complémentarité que le respect commun des principes éthiques fondamentaux de la Permaculture et de l'Éducation Populaire.

- Développer la qualité et la cohérence du réseau, du contenu pédagogique des formations, du niveau de formation des étudiants et des formateurs.
- Faciliter et accompagner l'accès aux formations et aux pratiques.
- Favoriser des liens entre la Permaculture et les autres mouvements de la Transition.
- Créer des liens et des partenariats avec les institutions et organismes professionnels et non professionnels.
- Accompagner la transformation globale de nos sociétés.

Nous avons organisé une mise en commun et une réactualisation des modes de tutorats et de jury pour le DPA, chantier qui s'est ouvert avec tous les accrédités aux rencontres nationales d'août 2018 et qui est maintenant en cours de finalisation pour l'ensemble des formateurs accrédités. Nous avons dû faire à la marge quelques interventions pour corriger des élans qui semblait avoir raté le protocole d'accréditation... Mais tout le monde s'accorde à protéger et à augmenter la qualité et la compétence des formateurs.

Nous avons également encouragé la formation des formateurs (participation au stage de Judith), lancé un réseau d'étudiants, un réseau de centre de formation et répondu collectivement aux sollicitations nationales qui arrivent jusqu'à nous. (Par exemple, les formations au Lycée agricole de Saint Afrique ou la vidéo sur la permaculture de la Bergerie Nationale.)

La négociation avec les organismes financeurs des formations (Pôle Emploi, OPCO, VIVEA) fait également partie de nos préoccupations et plusieurs centres adhérents ont commencé à débroussailler les nouvelles directives de l'État en matière de formation professionnelle et de certification. Nous espérons que le mouvement de la permaculture ira de manière groupé vers ces instances pour négocier et obtenir la reconnaissance des formations. Ne serait-il pas néfaste pour le bien commun (et pas très permacole !) que chacun fasse sa petite sauce dans son coin.

Nous comptons sur vous pour relever ces défis du 21^e siècle : Poser les bases éthiques et les pratique de la permaculture dans tous les champs de la vie personnelle et professionnelle et de la spirale permacole (sortir du jardin sans le perdre de vue !), reconnecter les humains à la nature et à leur nature, favoriser la coopération entre tous et le respect de soi et des autres.

Comme nous l'avons déjà dit l'an dernier, Les partenariats avec le monde agricole, ceux de l'éducation populaire et de l'éducation à la nature et à celui de l'économie solidaire n'ont jamais été aussi vitaux !

Par exemple dans la Drôme, les habitants de la biovallée sont invités à devenir des citoyens designer de leur territoire et se mettent au travail pour proposer de nouvelles politiques publiques.

Je vous relis le beau texte de Luc Gwiazdzinski, Géographe et Olivier Frérot, Ingénieur des Ponts et Chaussées, dans Libération du 20 avril 2018 concernant les évènements à Notre Dame des Landes :

... L'aménagement du territoire a vécu... demain est déjà à l'œuvre. Acceptons de construire autre chose et autrement avec celles et ceux qui ont le courage d'agir ici et maintenant. Faisons de ces émergences lumineuses des territoires apprenants, les lieux des nouvelles universités ouvertes et généreuses. Confiance !

...nous nous sentons toujours la responsabilité d'être, avec vous tous, une de ces universités, ouvertes et généreuses !

Le CA de l'UPP, 29 novembre 2019

Approbation du rapport d'activité

Cf. rapport d'activité en annexe

Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18

Le rapport d'activité est approuvé à l'unanimité.

Approbation du rapport financier

Cf. rapport financier en annexe

Contre : 0 Abstentions : 0 Pour : 18

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité.

Modifications du Règlement Intérieur

Après échanges, les modifications suivantes du Règlement Intérieur sont adoptées à l'unanimité (18 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre) :

Texte 1 actuel :

Les tarifs d'adhésions sont :

- ✓ sympathisant : 10 €
- ✓ membre actif particulier : 25 € (stagiaire, réseau, ressources)
- ✓ association / lieu sympathisante : 40 €
- ✓ association / lieu partenaire : 70 €

Texte 1 modifié :

Les tarifs d'adhésions sont :

- ✓ particuliers : 10 euros minimum (avec possibilité de payer un montant de cotisation supérieur si la personne le souhaite)
- ✓ personnes morales
 - 70 euros : membre donateur
 - de 150 à 500 euros : membre bienfaiteur (transmission d'un logo spécifique pour affichage sur le site de la personne en question + nom sur le site de l'UPP)
 - + de 500 euros : idem membre bienfaiteur + toutes annonces gratuites

Tarification des annonces

Formations de 3 jours ou moins : 1€/jour/stagiaire

Formations de 4 jours et plus : 1€/jour/stagiaire avec un maximum de 150€ par formation

Ces tarifs sont modulables (délai de paiement, montant réduit,...) à la libre appréciation de l'UPP en cas de situation financière fragile du membre qui en fait la demande.

Le Conseil d'administration est habilité à modifier le montant des annonces, celui des cotisations étant du ressort de l'Assemblée Générale Ordinaire.

Texte 2 actuel :

Les diplômés doivent :

(...)

✓ Signer la Charte du Diplômé, adhérer à l'UPP et s'acquitter d'une contribution de 100 €/an.

✓ Intégrer dans le coût de leurs CCP 10 €/stagiaires reversés à l'UPP à l'issue des stages.

Texte 2 modifié : les textes barrés sont supprimés

Les diplômés doivent :

(...)

~~✓ Signer la Charte du Diplômé, adhérer à l'UPP et s'acquitter d'une contribution de 100 €/an.~~

~~✓ Intégrer dans le coût de leurs CCP 10 €/stagiaires reversés à l'UPP à l'issue des stages.~~

Texte 3 actuel :

Le Conseil d'administration définit la stratégie globale de l'UPP et veille à son application.

Il doit comprendre au moins trois personnes ; il peut en accueillir au maximum neuf.

Texte 3 modifié :

Le Conseil d'administration définit la stratégie globale de l'UPP et veille à son application.

Il doit comprendre au moins trois personnes ; il peut en accueillir au maximum douze.

Echanges pour définir les projets pour les années à venir : sujets abordés

Le Conseil d'Administration présente les pistes auxquelles il a pensé (proposition de travailler par groupes de travail comme en 2019) :

Les étudiants :

L'action 2019 est une belle graine qui a besoin de pousser. Pour cela, des étudiants se sont portés volontaires afin d'animer le réseau : Anne-Charlotte Cornu, Anne-Sophie Pinchon, Myriam Mashhady, David Bocher, Marc Zischka, Benoit Bride, Adrien Solacroup

Objectifs à poursuivre / approfondir :

- mettre des outils à disposition pour que les étudiants se rencontrent

- susciter ces rencontres (thématiques, régionales,...), autant que possible en coordination avec Brin de Paille (correspondants locaux)
- identifier les étudiants ressource pour intervenir lors de formations (CCP et autres)
- approcher les centres de formation pour voir lesquels sont prêts à accueillir des chantiers / des rencontres / du compagnonage
- encourager les étudiants à venir aux RNP

Les centres de formation :

Objectifs :

- mieux se connaître → rencontrer les gens physiquement !
- démarche de qualité formations et centres de formation :
 - formations de formateurs à susciter, inciter les formateurs à se former à la pédagogie
- encourager les centres de formation à venir aux RNP
- élargir à tous les pétales de la fleur perma
- identifier des thématiques puis les expertises / les points forts dans le réseau afin d'organiser des journées d'échange de bonnes pratiques
- sur le site de l'UPP : valoriser les formations en présentiel

Les accrédités :

Objectifs :

- mieux expliciter le cursus DPA et son rôle de garant qualité auprès du grand public et des autres professionnels

Brin de Paille :

Objectifs :

- travailler ensemble quand c'est possible (Journées Mondiales de la Permaculture, sites Internet,...)
- clarifier pour tout le monde nos domaines d'action respectifs

La certification des formations :

Objectifs :

- aller vers une professionnalisation et une qualité globale des formations en permaculture
- agir sur le cœur de mission de l'UPP
- RNCP, Datadock, centre de formation,... : expliquer ce que c'est. Dossier complexe (charge de travail et technicité des dossiers à déposer ; évolution en cours du paysage de la formation professionnelle ; comment garder dans les communs ce qui serait « déposé » pour la communauté ?)

La formation avec le ministère de l'Agriculture

Poursuite du travail en cours (cf. rapport d'activité 2019).

Le modèle économique de l'UPP :

Objectifs :

- le rendre plus robuste (actuellement : dépendant à 100 % des cotisations et des annonces)

- développer les ressources propres pour servir l'objet de l'association, au service des centres de formations, des formateurs et des étudiants.
- pistes évoquées à creuser : mécénat, subventions sur des projets spécifiques, en veillant à la légèreté ou à la lourdeur des dispositifs

La communication :

C'est un point sur lequel l'association peut très largement progresser.

Objectifs :

- améliorer la visibilité de l'UPP, de son action et de ses membres
- atteindre un public plus large
- élaborer et diffuser un document présentant les missions et projets de l'UPP
- revoir le site Internet et les moyens de communication en ayant une vision d'ensemble

Ces thématiques sont approuvées par les présents. Le CA précise que seul, il ne pourra pas faire avancer tous ces chantiers, l'aide des membres est donc requise. Les présents qui le souhaitent indiquent les groupes de travail qui les intéressent, charge au CA de lancer les groupes en question.

Election du Conseil d'Administration

Henri Bureau avait démissionné du CA en mai 2019.

Cédric Ringenbach présente sa démission (cf. copie de son mail de démission en annexe).

Il y a donc 5 places vacantes.

5 candidat.e.s se présentent : Alexandre Lamarque, Nadine Le Moing, Naoual Berggou, Gregory Leveau et Rémi Algis

Ils sont élus à l'unanimité (18 voix pour, 0 abstention, 0 voix contre).

Sujets divers

D'après les informations disponibles, une démarche est en cours par Yves Joignant, Steve Read et Kerzello pour certifier le CCP auprès de France Compétence (RNCP).

Cette démarche se fait apparemment sans concertation avec les autres acteurs de la permaculture. Une telle certification aurait potentiellement des conséquences importantes pour les centres et pourrait même aboutir à une sorte de privatisation de ce qui était jusqu'alors dans les communs.

L'intention de cette démarche mérite d'être éclaircie. Le CA prend bonne note de cette demande.

Ateliers thématiques

Lancement des groupes de travail Communication et Formation

En l'absence d'autres questions ou d'autres sujets à aborder, la séance est déclarée levée à 16h30.